# CAMPUGNAN DÉFI N°5

## Ce mois-ci :

# J'installe mon STOP PUB*

**Et à l'échelle communale?**

> Installation des STOP PUB sur les boîtes aux lettres Mairie et École.
> Achat d'un autocollant STOP PUB par la Commune pour distribuer aux campugnanais.

**Opération de sensibilisation sur la base de choix personnels qui n'amène aucune obligation d'action ou de résultat*

# Pourquoi installer un STOP-PUB ?

- Un foyer français reçoit en moyenne 40 kg de publicités papier chaque année.

- Le STOP PUB est le dispositif citoyen qui permet de refuser de recevoir la publicité papier dans sa boîte aux lettres.

- Les publicités ne sont pas ciblées et en fonction des lecteurs, certaines sont souvent jetées avant d'être ouvertes.

## Quelle utilité?

Le dispositif s'adresse :

**> aux utilisateurs temporaires :** Les maisons inhabitées dans l'attente d'une vente, de vacances, d'hospitalisation et dont l'accumulation dans la boite aux lettres peut attirer les cambrioleurs.

**> aux utilisateurs permanents :** Ceux qui ont une boite aux lettres commerciales, aux personnes sensibles à l'écologie, ceux qui ne lisent pas les publicités papiers pour diverses raisons, etc…

## Ce n'est pas le rôle du STOP PUB d'interdire la publicité papier.

Des personnes continuent à apprécier la publicité papier ; ainsi, l'autocollant STOP PUB ne vise pas à « interdire » les prospectus publicitaires en boîte aux lettres, simplement à éviter le gaspillage de papier pour ceux qui ne lisent pas cette publicité.

## Comment se le procurer ?

> On peut imprimer soi-même des autocollants mais la qualité sera moindre et sa durée de vie très courte.

> Acheter un autocollant ou panneau sur internet ou dans les magasins de bricolage.

> **Il est proposé aux campugnanais qui le souhaitent de venir récupérer un autocollant par foyer gratuitement en Mairie.**